

ECOLE PUBLIQUE EN DANGER

(1^{er}/2^{ème} degré)

Comment tolérer de telles régressions dans le service public sous couvert d'efficacité et de logique de proximité ?

LES MESURES DU GOUVERNEMENT	CONSÉQUENCES DANS LES ÉCOLES
<u>Faire des économies :</u> - Suppression de 5000 postes d'enseignants sur la France en ne remplaçant pas une grande partie des nouveaux retraités. - De nombreux postes resteront vacants donc des élèves sans prof ! -1^{er} degré, Remise en cause de l'accueil des 2 ans, à terme des 3ans -Réduction de la formation et du nombre des enseignants spécialisés dans le soutien des enfants en difficultés (RASED) -suppression des crédits projets culturels et « projets aide et soutien quartier difficile » (-40% en 2002) - 2^{ème} degré : Redessiner la carte des langues : regrouper les classes d'allemand, d'italien, de russe (...) dans un nombre très limité de collèges afin d'avoir un nombre d'élèves « rentable » (25 à 30) ce qui limite le choix de la majorité à l'anglais et à l'espagnol. - Baisse des horaires d'enseignement des disciplines. - Suppression des enseignements artistiques en 3^{ème} et 4^{ème} (musique et arts plastiques) devenant optionnels.	<u>Les conditions d'études de vos enfants :</u> - Très peu d'enseignants remplaçants (TZR), c'est pas de remplacement en cas de maladie ou des remplacements effectués par des contractuels souvent moins bien formés (étudiants) ; - Moins d'enseignants, c'est moins de classes donc plus d'élèves par classe ; - Remise en cause de la maternelle ? Garderie ou crèche payante à la place jusqu'à 4ans. - Moins de prise en charge des enfants en grandes difficultés au sein des écoles (atelier de soutien, AIS) - Suppression des activités culturelles et scientifiques, moins d'achat de matériel pédagogique, moins d'intervenants... - Moins de choix en langue vivante (risque pour l'allemand) ; - Moins d'options (risque pour le latin) ; -A terme, disparition de l'enseignement artistique au collège ?
- Suppression de 5600 postes de surveillants et de 20 000 postes d'aide-éducateurs pour la France. <u>La régionalisation :</u> - Le transfert des personnels d'entretien aux collectivités territoriales en attendant leur départ à la retraite. Leur disparition progressive se fera au profit d'entreprises privées à but lucratif. - 110 000 postes de conseillers d'orientation psychologues, d'assistantes sociales et de médecins scolaires sont transférés et gérés par la région et le département et ne sont plus exclusivement affectés à l'éducation.	<u>Les conditions de vie de vos enfants à l'école :</u> - Ce sera moins d'écoute, d'aide, de sécurité et d'activités périscolaires : suppression de l'UNSS foot, du club sport et du soutien scolaire, des activités sportives (foot, hand) pendant les heures d'étude, B.C.D., ateliers d'éveil permettant de libérer les enseignants pour du soutien... -si votre enfant comptait financer ses études universitaires avec un poste de surveillant dans un collège, il lui faudra certainement trouver un petit boulot ailleurs ! - Les personnels chargés de l'entretien ne seront plus dans les écoles et ne pourront traiter un problème que le soir ou le lendemain ; - L'infirmière sera encore moins présente au collège, - Plus de soutien aux familles, plus de véritable suivi médical déjà actuellement très insuffisant : une infirmière pour environ 2800 élèves;

Régionalisation (suite)	-La cantine sera – comme cela se fait déjà dans de nombreuses villes - prise en charge par une entreprise privée dont le but est de faire du profit ce qui donne le plus souvent des repas moins bons, moins copieux et plus chers !
- Suppression de l'institut qui formait les conseillers d'orientation psychologues ; - Suppression de l'organisme qui présentait l'ensemble des formations et métiers possibles notamment dans ses brochures (ONISEP) ;	<u>Et l'avenir de vos enfants :</u> - L'absence des conseillers d'orientation psychologue dans les collèges et la suppression de l'ONISEP contraindra vos enfants à chercher seuls – ou avec vous - l'informations et leurs solutions. Probablement payantes, ces informations ne seront probablement pas aussi personnalisées ; - La régionalisation c'est aussi à terme la fin des diplômes nationaux. Chaque région pourra dire ce que doit contenir les diplômes. Votre enfant pourra avoir un bac à Montpellier pour faire des études à Montpellier mais rien ne lui garantira qu'il sera accepté en université à Grenoble ;
<u>Réforme des retraites du secteur public</u> - 40 annuités de cotisation au lieu de 37.5.	Et encore... - Des profs de 65 ans devant des élèves de 13 à 18 ans, - Des emplois qui resteront occupés pendant que des jeunes attendront dans des statuts plus ou moins précaires... - 37,5 annuités pour tous, c'est possible...

COMMENT LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SUBVIENDRONT AUX BESOINS SCOLAIRES ? SUR QUELS CRITÈRES FERONT-ELLES LEURS CHOIX ? A TERME, PRÉCARISATION DES EMPLOIS ET SOUS-TRAITANCE DE CES SERVICES ? ELLE DÉPENDRA DU BON VOULOIR DES ÉLUS ET DE LEURS CLIENTÈLES : ÉCOLES GHETTOS/ ÉCOLES D'ÉLITE ? L'INÉGALITÉ DE TRAITEMENT SELON LES DÉPARTEMENTS EST-CE CELA LE NOUVEAU MODÈLE DE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ À LA FRANÇAISE ?

Ecoles maternelles, primaires, collèges et lycées.

**Personnels de l' éducation et Parents
MOBILISONS-NOUS ENSEMBLE**

Jeudi 17 Avril

GREVE

**PIQUE NIQUE A MIDI SUR LA COMEDIE
MANIFESTATION REGIONALE A 14 H A LA COMEDIE**

